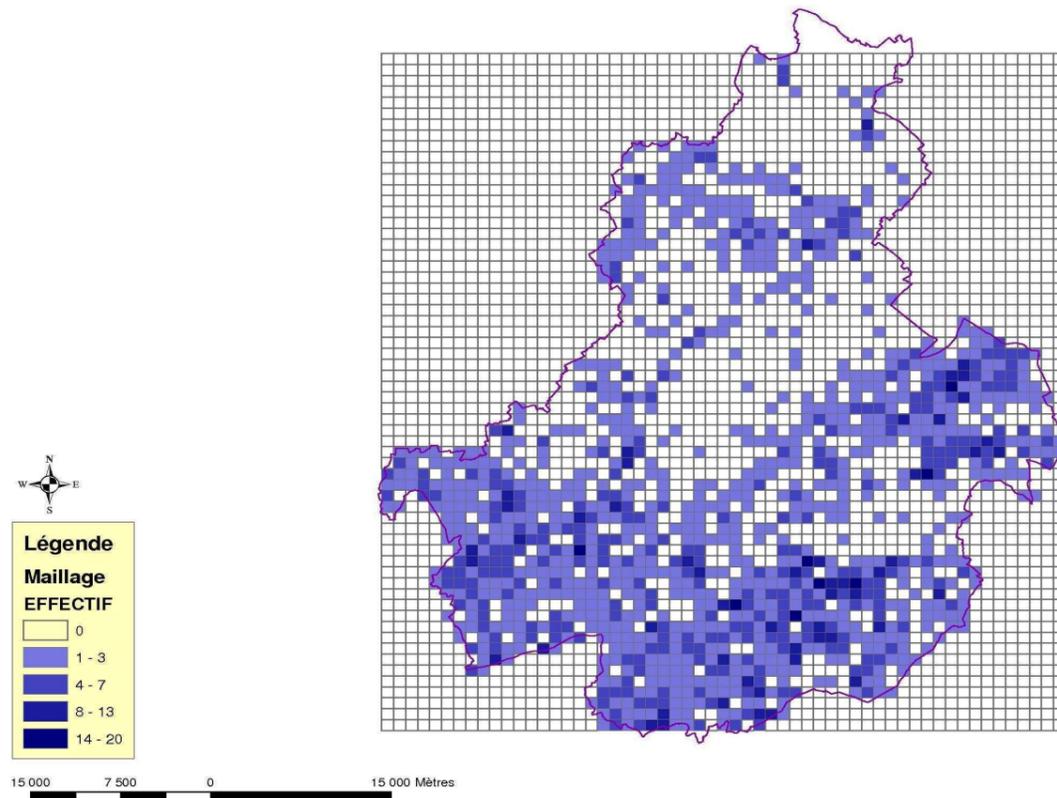


Sous-trame Plan d'eau

Caractéristiques générales et noyaux de biodiversité

Caractéristiques générales

Cette sous-trame est répandue sur l'ensemble du territoire de façon hétérogène. L'hydromorphologie, les différents types de sol, le relief, la présence d'activités humaines sont les principaux facteurs de la présence de plans d'eau sur le territoire. La carte ci-dessous représente la répartition des plans d'eau sur l'ensemble du périmètre d'étude.



La couche d'informations utilisée pour identifier ces plans d'eau est la BD TOPO. Cette base de données n'est malheureusement pas complète, certains plans d'eau ne sont pas indiqués. De plus, il manque des informations sur le type de plans d'eau: mares, étang de plaine, gravière... Cette information est extrêmement importante car elle permet d'évaluer celles qui peuvent accueillir potentiellement de la biodiversité. Globalement, on peut observer trois zones de densité importante. Au nord, la Forêt de Marchenoir, à l'est, la Grande Sologne aux environs de la Ferté St Cyr, et enfin au sud du périmètre de part et d'autres de la Loire.

Noyaux de biodiversité

Cinq mares et un étang sont recensés en ZNIEFF. Cependant, ils ne représentent pas d'intérêts majeurs en matière de continuité écologique du fait de leur éloignement. La cartographie de cette sous-trame a pour objectif d'identifier les réseaux de plans d'eau potentiels.

Les caractéristiques des trois espèces cibles (Grenouille agile, Pélodyte ponctué et Triton crêté) vont permettre d'identifier ces réseaux. Les plans d'eau où ces espèces sont connus sont classés en Noyaux de biodiversité avérés, Un inventaire Carnet B a été effectué au printemps 2011 afin d'identifier sur certaines mares les espèces d'amphibiens présentes et donc d'identifier les Noyaux avérés. Les autres plans d'eau, non inventoriés, sont classés en Noyaux de biodiversité potentiels. Les réseaux de mares cartographiés sont potentiels et portent le nom de Zones d'extension. Afin d'identifier ces réseaux, une série d'opérations est nécessaire:

- les plans d'eau ayant une probabilité d'accueillir au moins une des trois espèces ont été sélectionnés (les plans d'eau sont des mares qui ont, en majorité, une surface inférieure à 2000m²),
- autour de ces plans d'eau, des tampons de 500m ont été créés afin d'identifier les connexions potentielles entre ces plans d'eau sachant que les espèces sélectionnées, en phase de recolonisation, peuvent se disperser jusqu'à 1km maximum,
- cette zone de dispersion maximale a été superposée avec une base de données d'occupation favorable aux espèces (bois, milieux humides et aquatiques pour deux espèces et cultures et milieux humides pour la dernière espèce),
- enfin, dans l'optique de cartographier un réseau, nous avons conservé les zones qui recensent au moins trois mares potentielles afin de constituer un "groupement" de mares.

Au final nous obtenons 54 réseaux de mares potentiels forestiers et 65 réseaux de mares potentiels en zone de cultures.

Mares et étang inventoriés en ZNIEFF I

Etang de Sudais
Mare de la fosse à la chèvre (ensemble de deux mares distinctes)
Mare des Marnières
Mare de brin de chèvre

Sous-trame Plan d'eau

Caractéristiques des espèces et paramètres de la modélisation



Nom: Triton crêté

Domaine vital

Il possède deux milieux essentiels distant au maximum de 200m, une mare pour la reproduction et un bois pour l'hivernage. L'habitat terrestre d'été, généralement distant de moins de 200 m du site de reproduction est composé essentiellement de forêts de feuillus, mais également de prairies

humides, de prés à litière et de marais. L'hivernage se fait essentiellement dans le sol des forêts de feuillus situées en général à moins de 200 m des plans d'eau, dans les cavités naturelles et artificielles à l'abri du gel, le bois mort et exceptionnellement au fond de l'eau.

Caractéristiques de déplacement

- spatiale: cette espèce a une espérance de vie d'environ 10 ans. La plupart des individus se déplacent rarement de plus de quelques centaines de mètres, mais les juvéniles colonisent de nouveaux sites à quelques 1000 m de leur lieu de naissance.

Choix des noyaux de biodiversité

Les noyaux identifiés font suite à des inventaires de mares. Le reste des mares sont des noyaux potentiels, tandis que les réseaux de mares demeurent potentiels et porte le nom de Zones d'extension.

Limites de la cartographie

Le manque d'informations sur le type de plan d'eau ne permet pas d'affirmer ou d'infirmer la potentialité des sites et donc de la réalité des réseaux identifiés.

De plus, l'occupation du sol à l'échelle de deux pays ne peut être suffisamment précise pour relever certains types d'occupations du sol qui peuvent permettre la circulation de cette espèce comme les fossés. De ce fait, certaines mares semblent déconnectées d'un réseau, hors certains éléments paysagers pourraient établir cette connexion.



Nom: Grenouille agile

Domaine vital

Le paysage idéal pour la grenouille agile est une région boisée chaude avec de nombreux îlots de vieux bois et un grand nombre de dépressions inondées d'une centaine de mètres carrés réparties uniformément dans et à proximité immédiate de la forêt.

Caractéristiques de déplacement

- spatiale: elle possède deux milieux essentiels distant au maximum de 500m, une mare pour la reproduction et un bois pour l'hivernage.

Choix des noyaux de biodiversité

Les noyaux identifiés font suite à des inventaires de mares. Le reste des mares sont des noyaux potentiels, tandis que les réseaux de mares demeurent potentiels et porte le nom de zones d'extension.

Limites de la cartographie

Le manque d'informations sur le type de plan d'eau ne permet pas d'affirmer ou d'infirmer la potentialité des sites et donc de la réalité des réseaux identifiés. De plus, l'occupation du sol à l'échelle de deux pays ne peut être suffisamment précise pour relever certains types d'occupations du sol qui peuvent permettre la circulation de cette espèce comme les fossés. De ce fait, certaines mares semblent déconnectées d'un réseau hors certains éléments paysagers pourraient établir cette connexion.



Nom: Pélodyte ponctué

Domaine vital

Les pélodytes sont assez éclectiques dans leur choix d'habitat. On peut les retrouver dans les zones boisées comme dans les zones cultivées ou pâturées. Il privilégie les milieux secs ou légèrement humide.

Caractéristiques de déplacement

- spatiale: il se déplace assez facilement, il peut grimper sur des arbustes. Il privilégie les milieux offrant des refuges (amas de pierres, buissons, sols meubles où il peut se terrer),
- temporelle: la reproduction se fait de fin Février à début Mai. Il se déplace essentiellement au crépuscule et durant la nuit.

Choix des noyaux de biodiversité

Les noyaux identifiés font suite à des inventaires de mares. Le reste des mares sont des noyaux potentiels, tandis que les réseaux de mares demeurent potentiels et porte le nom de zones d'extension.

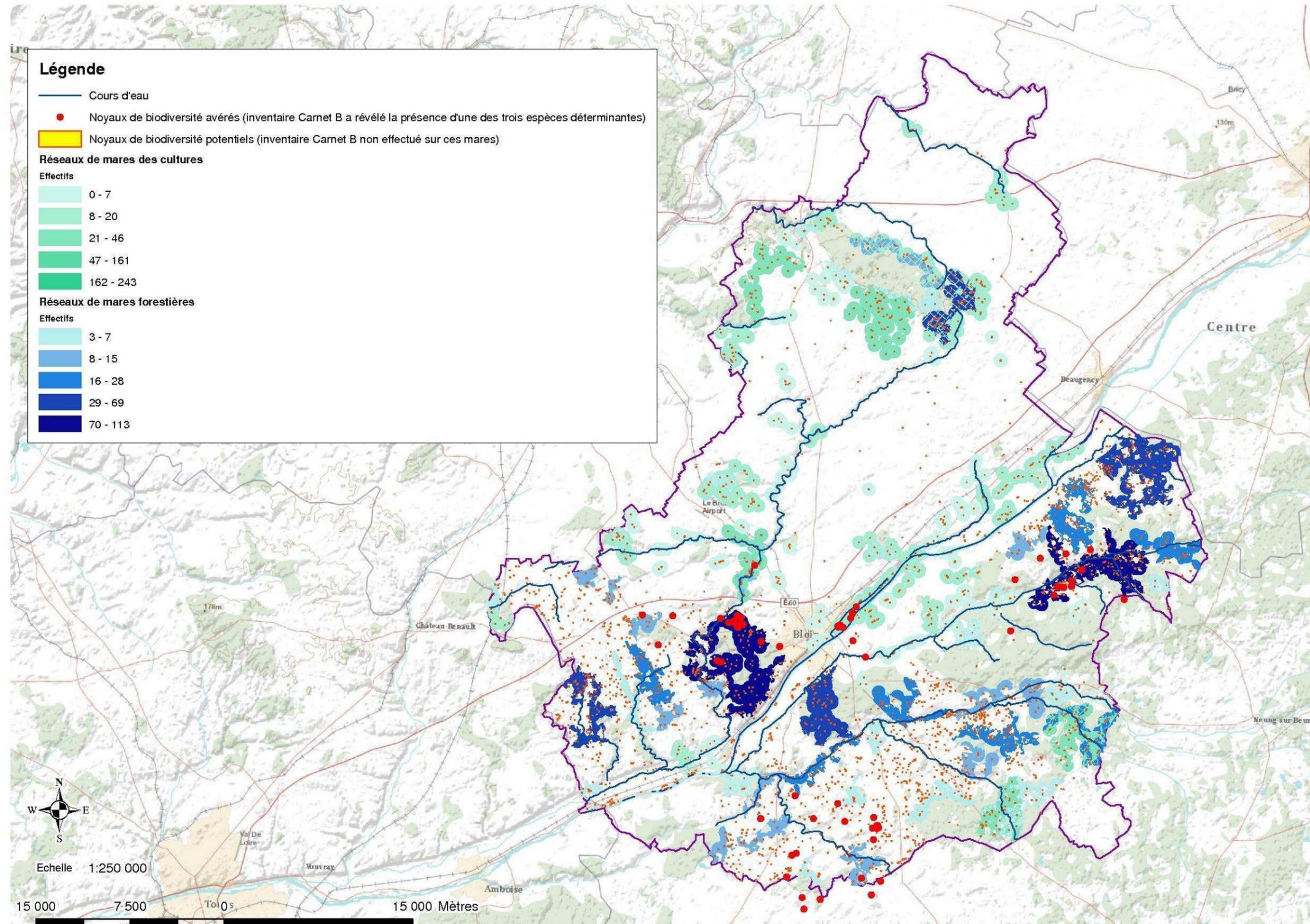
Limites de la cartographie

Le manque d'informations sur le type de plan d'eau ne permet pas d'affirmer ou d'infirmer la potentialité des sites et donc de la réalité des réseaux identifiés. De plus, l'occupation du sol à l'échelle de deux pays ne peut être suffisamment précise pour relever certains types d'occupations du sol qui peuvent permettre la circulation de cette espèce comme les fossés. De ce fait, certaines mares semblent déconnectées d'un réseau hors certains éléments paysagers pourraient établir cette connexion.

Sous-trame Plan d'eau

carte de localisation

des plans d'eau et des réseaux de mares



Sous-trame Plan d'eau

*Diagnostic, Menaces
Enjeux et objectifs*

Diagnostic

- Milieu répandu avec une forte différence entre le nord et le sud de la Loire
- Une différenciation des réseaux a été réalisée en fonction des caractéristiques des espèces. Pour deux d'entre elles, des réseaux potentiels de mares forestières ont été construits tandis que pour la dernière espèce, il s'agit de réseaux potentiels de mares de cultures.

Menaces

Dégradation des mares

- Fermeture du milieu, disparition des espèces liées aux mares
- Assèchement, comblement des mares

Rupture de continuités des réseaux

- Urbanisation
- Création d'infrastructures de transports
- Dégradation des réseaux de fossés

Circulation routière

- Créée des nuisances et peut engendrer une forte mortalité si la route sépare le site d'hivernage du site de reproduction

Espèces invasives

- Mise en concurrence avec des espèces locales, menaçant le maintien des populations

Enjeux

A1: Protection des milieux des Noyaux de biodiversité

A2: Protection des Corridors écologiques

B1: Amélioration des milieux des Noyaux de biodiversité

B2: Amélioration de la qualité des Corridors écologiques

Autres (cf contrats de rivières)

Objectifs

a) Conserver la qualité des milieux

b) Conserver la mosaïque de milieux

b) Prendre en compte la circulation des espèces dans les projets d'aménagement

c) Protéger les milieux favorables à la colonisation

a) Gérer de façon appropriée les milieux afin de favoriser la biodiversité

b) Favoriser la diversité des milieux à travers l'optimisation des mosaïques de milieu

c) Améliorer la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau

a) Gérer de façon appropriée les bermes de routes, de chemins et des fossés

c) Amélioration de milieux dans les périmètres de captage

d) Aménager les infrastructures de transport afin de conserver la fonctionnalité des corridors écologiques (passage à faune)

Organiser et coordonner la lutte contre les espèces invasives

Sous-trame Plan d'eau

carte de localisation
des zones à enjeux

